

Ministère d'Etat.

Paris, le 8 Février

1856.

Secrétariat général.

Monuments historiques.

285

Monsieur le Directeur, je m'empresse de vous annoncer que, par un arrêté en date du 31 Janvier dernier, il est donné par mon département à la Bibliothèque de l'Académie de France à Rome un exemplaire d'un ouvrage publié par mes ordres, d'après les Archives de la Commission des Monuments historiques.

Je me félicite d'avoir à vous faire connaître une décision que je crois pouvoir vous être agréable.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre d'Etat,

Salvieu Mey

Monsieur le Directeur de l'Académie de France à Rome.